



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
27 avril 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Point 5 de l'ordre du jour

**Examen final de l'appareil de conférence
de la Commission, y compris son appareil
subsidaire, conformément aux résolutions
64/1 et 67/15**

Projet de rapport

Examen final de l'appareil de conférence de la Commission, y compris son appareil subsidaire, conformément aux résolutions 64/1 et 67/15

1. La Commission était saisie du rapport sur l'examen final de l'appareil de conférence de la Commission, y compris son appareil subsidaire, conformément aux résolutions 64/1 et 67/15 (E/ESCAP/69/18), ainsi que de la note d'information sur l'évaluation de l'appareil de conférence de la Commission (E/ESCAP/69/INF.9).
2. Présentant ce point de l'ordre du jour, la Secrétaire exécutive a parlé du projet de feuille de route qui guiderait une stratégie d'application graduelle des recommandations émanant de l'évaluation indépendante de l'appareil de conférence. Elle a remercié de leurs précieuses contributions les États membres et les autres parties prenantes de la CESAP qui avaient participé à cette activité.
3. La Secrétaire exécutive a fait savoir que la plupart des recommandations contenues dans le rapport de l'équipe d'évaluation appelaient au renforcement des pratiques actuelles, et que la première phase serait constituée des recommandations que le secrétariat estimait applicables immédiatement. Les recommandations devant faire partie des deuxième et troisième phases nécessiteraient des discussions et consultations plus poussées avec les États membres, ainsi qu'avec le Siège des Nations Unies, en raison des incidences budgétaires et autres conséquences administratives.
4. La Secrétaire exécutive a remercié le groupe de travail du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pour ses consultations informelles concernant le rapport d'évaluation, qui avaient abouti à l'établissement d'un projet de résolution soumis au Groupe de

travail sur les projets de résolution. En conclusion, la Secrétaire exécutive a invité la Commission à donner de nouvelles directives en la matière au Groupe de travail sur les projets de résolution.

5. Les représentants des pays suivants ont fait une déclaration: Japon; Inde; Pakistan et Fédération de Russie.

6. Plusieurs délégations se sont félicitées des efforts déployés par la Secrétaire exécutive et le secrétariat pour renforcer l'efficacité et l'efficience de l'appareil de conférence de la Commission, ainsi que du travail effectué par l'équipe d'évaluation. Les délégations ont noté avec satisfaction que l'avis des États membres avait été pris en compte dans le rapport de l'équipe d'évaluation, et se sont félicitées de l'approche graduelle proposée par la Secrétaire exécutive pour l'application des recommandations. Elles ont également apporté leur soutien à l'effort consenti par les États membres à travers le Groupe de travail sur les projets de résolution en vue de s'accorder sur un projet de résolution en la matière qui serait soumis à la Commission.

7. La délégation de la Fédération de Russie s'est dite satisfaite des actuelles consultations informelles avec le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission à propos du rapport de la Secrétaire exécutive qui clarifiait de nombreuses questions relatives à l'application des recommandations. La délégation a exprimé sa conviction que l'application graduelle permettrait une mise en œuvre efficace des recommandations. Elle a toutefois reconnu qu'il fallait continuer à travailler sur certaines questions, comme celle de la durée et de la structure des sessions de la Commission. À cet égard, la délégation a insisté sur la nécessité pour le secrétariat d'évaluer les conséquences juridiques des recommandations relevant de la première phase.

8. La délégation du Japon a appelé l'attention sur le paragraphe 40 du rapport de la Secrétaire exécutive (E/ESCAP/69/18) qui concernait la recommandation que les conseils d'administration et les comités techniques des institutions régionales soient fusionnés en un comité directeur unique présidé par le pays hôte, qui ferait rapport aux comités compétents du secrétariat. La délégation a souligné que toute discussion et décision sur la gouvernance et la présentation de rapports par les institutions régionales devrait tenir compte de l'avis des conseils d'administration respectifs et des comités concernés. La délégation a noté que les recommandations concernant la présentation de rapports par le Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique figuraient dans le rapport du Conseil d'administration de l'Institut et dans celui du Comité de statistique qui avaient été approuvés la veille par la Commission. La délégation a réitéré que ces recommandations proposaient le maintien de la procédure en vigueur concernant les rapports, qui prévoyait, par exemple, que le Conseil d'administration continuerait de faire rapport directement à la Commission et pas seulement au Comité de statistique. Enfin, à propos du paragraphe 44 du rapport de la Secrétaire exécutive, la délégation a souligné la nécessité de faire en sorte que le projet d'intégrer davantage les institutions régionales dans le sous-programme n'entraîne pas un fardeau financier supplémentaire pour les institutions régionales et n'ait aucune influence négative sur leur efficacité. La délégation de la République de Corée a fait savoir qu'elle avait les mêmes préoccupations que celle du Japon.

9. Concernant les activités du secrétariat, la délégation du Pakistan a appelé l'attention sur deux publications importantes de la CESAP qui constituaient de précieux guides pour les responsables et les chercheurs dans la région de l'Asie et du

Pacifique, à savoir *Building Resilience to Natural Disasters and Major Economic Crises* et l'*Economic and Social Survey for Asia and Pacific 2013*. La délégation a salué les efforts de la Secrétaire exécutive pour faire de la CESAP un organe dynamique qui soit vraiment représentatif de la région.

10. La Secrétaire exécutive a exprimé sa gratitude aux États membres pour leur sagesse, leurs conseils et leur soutien, et a assuré à la Commission que, dans son effort pour toujours renforcer l'efficacité, la pertinence et la qualité de son action, le secrétariat tiendrait compte de tous les avis et recommandations qui avaient été exprimés.

11. La Commission a pris note du rapport sur l'examen final de son appareil de conférence (E/ESCAP/65/18).
